

Cinéma Capitole – Conditions générales de vente (CGV)

13.02.2025

1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions générales de vente (« CGV ») régissent les conditions de vente de billets par la Cinémathèque suisse à sa clientèle. Les CGV s'appliquent à l'achat et à la réservation de billets au Capitole, en ligne sur le site web de la Cinémathèque suisse (www.cinematheque.ch) ou auprès de tout revendeur dûment autorisé.

Le contrat, dont les CGV font intégralement partie, sont conclues entre l'acheteuse ou l'acheteur de billets et la Cinémathèque suisse, fondation sise Allée Ernest-Ansermet 3, 1003 Lausanne (CHE-105.952.463) (info@cinematheque.ch).

2. Acceptation des CGV

Le contrat est conclu par l'acquisition d'un billet sur place ou en ligne, laquelle emporte application pleine et entière des CGV ainsi que l'acceptation des conditions générales d'entrée du cinéma, qui font parties intégrantes des présentes CGV et qui sont affichées au guichet de billetterie et disponible sur demande au contrôle des billets.

Pour l'achat de billets en ligne, le fait pour l'acheteuse ou l'acheteur de cliquer sur l'icône confirmant avoir pris connaissance et accepter les présentes CGV puis de procéder au paiement, vaut conclusion du contrat et consentement irrévocable et définitif des CGV.

La Cinémathèque suisse se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne n'acceptant pas les présentes CGV ou ne se conformant pas aux conditions générales d'entrée du cinéma.

Pour l'achat de produits dans le cadre de la vente en ligne de biens et de services sur la boutique en ligne de la Cinémathèque suisse (www.cinematheque.ch/boutique), les conditions générales de vente de la boutique en ligne s'appliquent de manière spéciale.

3. Achats de billets

La vente ou le retrait de billets ne sont disponibles qu'au Capitole, sur le site web de la Cinémathèque suisse, éventuellement auprès de revendeurs dûment autorisés, et ne sont disponibles à la vente ou au retrait que dans la limite des places disponibles pour chaque projection ou événement organisé.

La revente de billets sans l'autorisation de la Cinémathèque suisse est interdite.

Les différents tarifs réduits sont valables pour les personnes y ayant droit uniquement. Des contrôles peuvent être effectués lors de la vente et du contrôle du billet et l'entrée en salle sera refusée en cas d'impossibilité de présenter la pièce de justification adéquate.

Il n'est pas possible d'accéder à une séance autre que celle qui est inscrite sur le billet.

Tout billet non utilisé est considéré comme échu dès la fin de la séance pour laquelle il était valable, ce billet est irrémédiablement perdu et ne sera en aucun cas remboursé. Tout numéro de confirmation devient nul et caduc dès la fin de la séance à laquelle il se rapporte.

La Cinémathèque suisse exclut toute forme de garantie ou de responsabilité quant au contenu des films projetés. En aucun cas, la Cinémathèque suisse ne peut être tenue responsable de l'achat d'une place de cinéma par une personne pour un film ou un événement qui irait à l'encontre de la sensibilité ou des croyances de cette dernière.

En aucun cas, elle ne peut être tenue responsable pour la perte ou le vol de billets, de cartes multi-séances, d'une carte d'abonnement, de bons cadeaux ou de tout autre titre donnant accès aux séances de la Cinémathèque suisse.

4. Achats de billets en ligne

L'achat de billets en ligne est un service qui permet de réserver et de payer à l'avance des places de cinéma sur le site web de la Cinémathèque suisse. Chaque transaction peut inclure une ou plusieurs places de cinéma à des tarifs différents pour la même séance.

Une fois le paiement en ligne accepté, l'acheteuse ou l'acheteur reçoit un billet électronique par courrier électronique, sur lequel figure un code QR permettant le contrôle du billet à l'entrée des salles. En outre figurent également sur le billet : la date et l'heure de la séance, le titre du film ainsi que le nombre et les tarifs des billets achetés. L'acheteuse ou l'acheteur est responsable de vérifier l'exactitude de ces informations.

L'acheteuse ou l'acheteur est responsable de contrôler que ces informations correspondent bien à l'achat qu'il voulait effectuer.

5. Âge d'admission

L'acheteuse ou l'acheteur est responsable du choix du film et de la séance, il est de sa responsabilité de se renseigner sur l'âge légal d'admission des films et de s'y conformer. Une pièce d'identité peut être demandée par la Cinémathèque suisse lors de l'entrée en salle.

La Cinémathèque suisse se réserve le droit de refuser l'accès à un film à une personne qui ne respecterait pas le critère d'âge légal d'admission ou en l'absence de présentation d'une pièce d'identité, ceci ne donnerait pas pour autant droit au remboursement du billet concerné.

6. Prix

Tous les prix sont indiqués en francs suisses et toutes taxes comprises.

Les billets peuvent être retirés moyennant un achat en espèces ou au moyen d'une carte de crédit, d'une carte de débit, d'un système de paiement en ligne (TWINT) ou par la présentation d'une carte multi-séances, d'un bon cadeau ou de la présentation d'un abonnement.

L'achat de billets en ligne est possible uniquement par l'intermédiaire d'une carte bancaire, TWINT ou sur présentation d'un abonnement, d'une carte ou d'un bon cadeau. Le paiement sur factures ou en espèces dans ce cadre est exclu.

7. Tarifs

Les tarifs de la Cinémathèque suisse aux projections ordinaires sont en principe les suivants :

Tarif plein	CHF 15.-
Tarif réduit (étudiant·e·s, apprenti·e·s, AVS, AC, AI, RI)	CHF 12.-
Tarif LACS	CHF 12.-
Tarif moins de 12 ans	CHF 7.-
Tarif Passculture	CHF 5.-
Tarif Carte Cultissime	CHF 5.-
Tarif étudiant·e·s cinéma (UNIL, ECAL, HEAD)	Gratuit
Projections scolaires	CHF 10.-

La Cinémathèque suisse se réserve la possibilité de modifier en tout temps ses tarifs et ses conditions tarifaires, en particulier pour l'organisation d'événements spéciaux.

8. Cartes multi-séances

Les billets peuvent également être achetés de manière groupée à prix réduit par l'intermédiaire de cartes multi-séances (5, 10 ou 20 entrées).

Les cartes multi-séances :

- ne sont pas remboursables, y compris en cas de perte ou de vol ;
- ne donnent accès qu'aux projections ordinaires de la Cinémathèque suisse, et non aux ciné-concerts et projections spéciales ;
- ne sont valables que pour une durée de deux (2) ans à compter de leur émission et deviendront caduques à cette échéance ;
- sont librement transmissibles à des tiers, à l'exception des cartes multi-séances 5 entrées qui sont nominatives et intransmissibles.

9. Abonnement annuel

La Cinémathèque suisse met à disposition de ses spectatrices et spectateurs un abonnement annuel selon les conditions fixées aux *Conditions générales de vente – Abonnement annuel cinéma* (« CGV-AAC »), lesquelles font parties intégrantes des présentes CGV.

10. Projections scolaires

Sous réserve des disponibilités des salles de cinéma, la Cinémathèque suisse propose des projections scolaires à destination des établissements scolaires, dès 60 élèves, et moyennant un tarif préférentiel de CHF 10.- par élève.

La Cinémathèque suisse met dans ce contexte à disposition ses salles de projection. Elle n'est pas responsable de l'encadrement des élèves lors de projections scolaires, lequel relève de la seule responsabilité de l'établissement scolaire qui s'assure du transport des élèves dans de bonnes conditions, d'un nombre suffisant de personnel encadrant et du respect par les élèves et son personnel des conditions générales d'entrée du cinéma.

11. Mise à disposition de salles

La Cinémathèque suisse propose sur demande la mise à disposition de ses salles et locaux moyennant la signature d'un contrat de prestations, et selon les conditions et modalités prévues audit contrat.

12. Échanges et remboursements

Si l'acheteuse ou l'acheteur a rencontré une erreur dans la sélection de ses places (mauvais jour, mauvaise séance, mauvais film, etc.), il a la possibilité d'échanger ses

billets aux guichets du cinéma, uniquement avant la date et l'heure indiquées sur le billet et durant les heures d'ouverture de la billetterie du cinéma. Passé ce délai, les places ne seront plus échangées. Aucun remboursement ne sera effectué.

Il ne sera procédé à aucun remboursement ou échange de billets si l'acheteuse ou l'acheteur a été dans l'incapacité de venir au cinéma pour des raisons personnelles (météo défavorable, retard, etc.).

Seul un problème technique ou la survenance d'un événement imputable à la Cinémathèque suisse et impliquant l'annulation d'une séance peut donner lieu au remboursement de billets en main de l'acheteuse ou l'acheteur, sous forme de bon cadeau de la valeur du billet.

13. Force majeure

La Cinémathèque suisse ne saurait être tenue responsable en cas de survenance d'un événement de force majeure et rendant impossible, pour une raison qui lui est étrangère, la réalisation de ses prestations. Aucun remboursement ni dédommagement ne serait dû à l'acheteuse ou l'acheteur ou à tout spectateur·trice dans ce cas.

14. Propriété intellectuelle

Les marques et logos de la Cinémathèque suisse qui apparaissent dans ses locaux, sur son matériel publicitaire ou sur le site web de l'institution sont soumis aux droits de propriété intellectuelle de la Cinémathèque suisse. Toute utilisation, de quelque manière que ce soit, de ces marques et logos sans l'autorisation préalable de la Cinémathèque suisse est formellement interdite et l'institution se réserve le droit de dénoncer ou de demander des dommages et intérêts en cas d'atteinte à ces droits.

Conformément aux conditions générales d'entrée de la Cinémathèque suisse, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment aux auteur·trice·s et ayants droits des films projetés, au moyen par exemple d'enregistrements, sous quelque forme, est strictement interdit et pourra faire l'objet de poursuites ou de dénonciations aux autorités compétentes.

15. Protection des données

La Cinémathèque suisse traite en qualité de responsable du traitement les données personnelles nécessaires à la réalisation de ses prestations pour l'achat et le retrait de billets. À cet égard, la Cinémathèque suisse traite les données des acheteuses et l'acheteurs relatives à l'identité, aux coordonnées, à l'âge, aux tarifs, aux moyens de paiement et aux prestations fournies et le cas échéant à tout autre catégorie de données fournies.

La Cinémathèque suisse utilise les données personnelles de sa clientèle pour fournir, améliorer ou promouvoir ses prestations, interagir avec elle et répondre à ses questions. Elle peut utiliser ces données pour poursuivre ses intérêts légitimes, ce qui inclut la détection des fraudes, le recouvrement des créances, ainsi que l'étude de toutes plaintes. Enfin, la Cinémathèque suisse peut utiliser ces données afin de s'acquitter de ses obligations légales, comme la conservation de documents comptables ou pour répondre aux demandes d'autorités.

La Cinémathèque suisse peut également adresser des informations au sujet de ses projections, de ses prestations ou de son actualité, par l'intermédiaire par exemple de sa Newsletter, avec le consentement des personnes concernées ou lorsque le droit applicable le permet. Il est toujours possible de s'opposer à ces communications à but marketing.

Nous pouvons transmettre vos données personnelles à nos sous-traitant-e-s ou à des tiers (i) si cela est nécessaire à la poursuite des buts pour lesquels vous nous les avez librement transmises, (ii) si vous y avez préalablement consenti ou (iii) si la loi nous le permet ou nous y oblige (p. ex. sur requête d'une autorité judiciaire, pour faire valoir nos droits en justice ou pour procéder au recouvrement d'une créance avec l'aide d'un service de recouvrement).

16. Modifications

La Cinémathèque suisse se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment, dans le respect de la législation applicable.

17. Droit applicable et for juridique

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse.

Faute de règlement à l'amiable et sans préjudice de la compétence du Tribunal fédéral, tout litige sera porté devant les tribunaux de Lausanne.